

# Diplôme d'Université

## Expertise du dommage corporel

1 an



### ▶ Responsables Pédagogiques

**Directeur du Diplôme :**  
Professeur Didier GOSSET  
Professeur Valéry HEDOUIN

**Collaboration pédagogique :**  
Docteur Anne BECART-  
ROBERT Maître Anne DRESZER

### ▶ Objectif

Cet enseignement est destiné à dispenser une formation de base à l'expertise aux médecins généralistes et spécialistes mais aussi à actualiser les connaissances de praticiens ayant déjà une pratique expertale.

### ▶ Conditions d'accès

- Titulaires du diplôme français de docteur en médecine ou d'un diplôme étranger équivalent,
- Titulaires du diplôme français de chirurgie dentaire,
- Etudiants du 3ème cycle des études médicales.

### ▶ Calendrier, horaires, lieux

**Durée :** 1 an  
**Jour des enseignements :**  
le jeudi de 14 h à 18 h  
**Lieu :**  
IML  
Rue du Pr Verhaeghe  
59037 LILLE Cédex

### ▶ Frais de Formation

**1050 €** individuel  
**630 €** étudiant  
**1575 €** si prise en charge par l'employeur ou par un organisme

### ▶ Renseignements et inscription

Renseignements	Inscription
IML de Lille	Département de FMC
Faculté de Médecine	Faculté de Médecine
Rue du Pr. Verhaeghe	Pôle Recherche
59037 LILLE Cédex	59045 LILLE Cedex
Tél : 03 20 62 35 02	Tél : 03 20 62 77 72
Fax : 03 20 62 35 12	pgoncalves@univ-lille.fr

### ▶ Contenu, organisation, examen

#### Organisation de l'enseignement

Total : 110 heures

#### -Enseignement théorique :

Bases juridiques de la réparation du dommage corporel  
Aspects médico légaux, éthiques et déontologiques de l'expertise Expertise civile, pénale, administrative, de sécurité sociale

Pathologie séquellaire : séquelles orthopédiques, psychiatriques, neurologiques, odontologiques, séquelles de l'enfant, le grand handicap. Expertise judiciaire, expertise et médecin conseil d'assurance, médecine de recours  
Notions d'expertises en responsabilité, loi du 4 mai 2002

#### -Enseignement pratique :

Assistance à des expertises  
Apprentissage de la rédaction du rapport d'expertise  
Etude de cas concrets

#### Validation

- Assiduité aux cours
- Epreuves écrites de 4 questions (droit, pathologie séquellaire, médecine légale, cas pratique) (pour accéder à l'oral un minimum de 10/20 est requis)
- Epreuves orales
- Rédaction d'un mémoire